

Action Paris17

Association loi 1901

Jeudi 2 décembre 2004 à 19h30

au Kinnor

7, passage Moncey – Paris 17^e

Les services d'aide à domicile

Connaissez-vous les différents services de soutien à domicile ?
(aide ménagère, auxiliaire de vie, aide médicalisée...)
Quels sont les signes d'alerte pour une demande d'aide ?
Savez-vous comment faire pour bénéficier d'une aide à domicile ?

Avec

**Le centre d'action sociale de la Ville de Paris – 17^e section
Les Amis - Service à domicile**

Remerciements.....	p. 2
Compte-rendu.....	p. 3
Résumé linéaire des débats	
À propos d' Action Paris17.....	p. 6

Remerciements

Merci à Caroline BRIN, Assistante sociale, responsable du soutien à domicile au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, 17^e section
16/18, rue des Batignolles, 75017 Paris - Tél. 01 44 69 19 50

Merci à Bernard ENNUYER, ingénieur et docteur en sociologie, qui dirige Les Amis depuis 1978.

Les Amis - Service à domicile

L'association fournit des services à domicile à plus de 1200 personnes retraitées, handicapées.

« Main-tenir » une personne à son domicile, c'est lui « tenir la main ».

les.amis@wanadoo.fr

Tél : 01 44 85 29 00

Merci à Pierre Faucon, vice-président de l'association Le Kinnor, pour son aimable accueil.

L'Association le Kinnor, présidée par Jean-Claude Lhotel, présente sur le 17^{ème} depuis près de 30 ans, promeut une intégration des handicapés mentaux par l'expression musicale et corporelle dans son conservatoire du 7 passage Moncey. Cette intégration passe par une mixité des activités (guitare, chant, flûte,...), ouvertes à tous, handicapés et non handicapés.

lekinnor@wanadoo.fr

Tél. 01.46.27.75.93

Merci aux participants pour la diversité de leurs contributions et pour leur participation active à la réussite du débat.

Un merci particulier à Mme Adèle Le Corre du Kinnor.

L'équipe d'Action Paris17

Résumé linéaire des débats

Christelle de Crémiers - Les services d'aide à domicile sont des services diversifiés de soutien pour maintenir à son domicile un parent ou un de vos proches qui souhaite, comme la majorité des personnes vieillissantes, rester chez soi. Les services à domicile comprennent : l'aide à domicile, qui regroupe les fonctions non médicales indispensables au soutien d'une personne âgée pour vivre chez elle (courses, repas, soins d'hygiène, ménage, tâches administratives, télé-assistance, ...), les soins (infirmiers : pansements, distribution de médicaments, toilette) et les autres services (coiffeur, pédicure, travaux de bricolage, accompagnement, divertissement,) ...

Caroline Brin - Il existe plusieurs services d'aide à domicile. Pour ce qui est du Centre d'Action Sociale de la mairie, il s'agit d'agents hospitaliers de la fonction publique territoriale qui interviennent dans les horaires ouvrables. Leur fonction première est de créer un lien social. Comment savoir que l'on doit avoir recours à leur aide ? Les signes précurseurs à l'intervention de ces agents sont : l'âge, une hospitalisation récente, le décès d'un conjoint, des chutes fréquentes etc, C'est à la suite de ce type d'événement que nous recevons des demandes de prise en charge.

Bernard Ennuyer – L'association les Amis existe depuis 27 ans et se situe depuis 1995 12, rue Jacquemont. « Les Amis » s'occupent des services d'aide à domicile. La formation des intervenants est variée. La plus complète correspond à celle d'auxiliaire de vie. L'association dépend de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) et de la DASES (Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé de la Ville de Paris). L'association est de ce fait sous conventionnement public. L'association joue le rôle d'employeur vis à vis des aides à domicile. Il est également possible de mandater « Les Amis », dans ce cas, c'est la personne âgée qui est l'employeur. Il n'y a pas de critère d'âge si ce n'est que la prise en charge peut se faire à partir de 60 ans. L'association rencontre de gros problèmes de recrutement en ce qui concerne les aides-soignantes et les infirmières pour les services de soins à domicile. En effet, s'occuper de « vieux » n'attire pas de vocations. Il y a donc une grande pénurie de professionnels, que nous appelons « aides à domicile ».

Caroline Brin - Lorsque je ne peux pas prendre en charge une demande, je la dirige vers « Les Amis », qui est notre association de référence. Certaines associations sont moins onéreuses mais ne possèdent pas d'agrément. Il faut des compétences particulières pour s'occuper de personnes âgées.

Un(e) participant(e) - Ma mère vient de s'inscrire aux « Amis ». Est-ce que je peux avoir l'esprit tranquille notamment par rapport au petit déjeuner, à la toilette...

Bernard Ennuyer - En dépit de tous les protocoles, toutes les précautions, il nous est déjà arrivé de devoir nous séparer de certains collaborateurs comme aides à domicile.

Caroline Brin – Il y a aussi le problème de la compatibilité et de la stabilité entre aide et aidés. Le Centre d'action sociale demande à ses « clients » si l'origine ou le sexe des aides leur posent un problème.

Bernard Ennuyer - Contrairement au Centre, nous on ne change pas la relation aidant/aidé. Nous maintenons les « couples » qui fonctionnent.

Plusieurs participants - L'assistance s'interroge sur la voie d'accès conseillée pour bénéficier d'une aide à domicile.

Caroline Brin – Il y a plusieurs voies :

- Les Point Paris Emeraude dans chaque arrondissement qui donnent des informations sur la structure
- La Mairie
- Les Associations

Bernard Ennuyer – Pour information,

- 1/3 des aidés de l'association ont fait eux même la demande directement
- 1/3 le sont devenus à la demande du centre d'action sociale
- 1/3 ont été signalés par des professionnels (travailleurs sociaux, médecins...)

Le premier contact est toujours téléphonique et se poursuit par une visite à domicile.

Un(e) participant(e) – j'ai au par des connaissances de très bons retours sur « Les Amis ».

Christelle de Crémiers – Etes-vous en recherche de personnel ?

Caroline Brin – Non, le centre d'Action Sociale est un service public dimensionné à 43 postes dont tous sont pourvus aujourd'hui.

Bernard Ennuyer - « Les Amis » embauchent régulièrement en CDD mais nous rencontrons d'importants problèmes de compétences. Nous recherchons des personnes au moins titulaires d'un DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale) équivalent à un AMP (Aide Medico psychologique). Les centres de formation correspondants sont les IRTS (Institut Régional Travailleurs Sociaux) ou des fondations.

Un(e) participant(e) – Y a-t-il de la place pour un service civil complémentaire des Amis, sans compétences particulières mais simplement pour rompre l'isolement de ses voisins et leur consacrer des instants d'attention. Il pourrait s'agir d'un réseau d'associations bénévoles agissant dans un réseau de proximité.

Plusieurs personnes estiment que cet aspect est très important car le manque de contact humain génère des situations de dépendance. Il s'agit d'un problème propre aux grandes villes avec l'anonymat et de l'indifférence qu'elles engendrent.

Caroline Brin – Le centre d'action sociale reçoit régulièrement des signalements de personnes isolées et âgées. Il arrive malheureusement que ce sont ces mêmes personnes concernées qui refusent le contact.

Bernard Ennuyer – J'ai commencé ma carrière chez les « Petits Frères des Pauvres », dont c'est le métier. De nombreuses autres associations et des bénévoles individuels s'occupent de leur voisin. Il existe également des visites organisées par les paroisses. J'insiste encore sur le besoin de contact humain.

Un(e) participant(e) - Je regrette de voir disparaître les gardiennes d'immeuble qui, dans ce domaine, avaient un rôle très important.

Christelle de Crémiers – Le nombre de gardiennes a beaucoup diminué mais les habitants du quartier ne baissent pas les bras pour autant. Ce sont des milliers d'initiatives individuelles qui comblent ce déficit et luttent contre l'apparition de laissés-pour-compte. Cela se traduit notamment par la multiplication du nombre d'associations qui se consacrent bénévolement à l'animation du quartier et qu'Action Paris17 s'est proposé de mettre en avant.

A propos d'Action Paris17

Action Paris17 est une association qui promeut depuis avril 2003 des actions de solidarité et d'amélioration du cadre de vie des habitants du nord-ouest parisien.

Nous souhaitons :

- Promouvoir les actions, notamment celles des associations oeuvrant sur le terrain, pour la solidarité et l'amélioration du cadre de vie ;
- Mettre en valeur les initiatives locales, associatives et bénévoles des habitants auprès des pouvoirs publics et des administrations ;
- Enfin, permettre à ceux qui travaillent dans un même quartier de se rencontrer et d'augmenter l'efficacité de leur action.

Chaque année, l'association se choisit un thème. L'année 2003 a été dédiée à l'accompagnement scolaire et aux activités d'éveil sous le titre « **Après la classe** ». En 2004, Action Paris17 a réalisé une série de réunions d'information « **Senior dans son quartier** » au sujet de l'autonomie, l'isolement, la perte de mémoire, les loisirs... puis en 2005, Action Paris17 a mis en valeur les associations qui contribuent à l'amélioration et à la convivialité de « **Nos quartiers en mouvement** ».

Habitant ou professionnel du 17^e arrondissement, venez vous informer et partager vos attentes ! Soutenez Action Paris17 et rejoignez-nous !

Christelle de Crémiers
Présidente